

PARDEVANT Maître Maurice EYMARD, Licencié en Droit, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de CAVALAIRE SUR MER (Var) et dénommée "BRARD COURREGES EYMARD Notaires Associés" dont le siège est à CAVALAIRE SUR MER (83240) rue Bizet, soussigné,

A COMPARU

Monsieur Christian BIANCONE, Gérant de Société, demeurant à PUGET SUR ARGENS (Var),

Agissant au nom et comme Mandataire de :

Monsieur Rolland BIANCONE, Gérant de Société, demeurant à SAINT RAPHAEL (Var) 29 rue de la Fontaine,

En vertu des pouvoirs qu'il lui a conférés suivant acte reçu par Maître BRARD Notaire Associé à CAVALAIRE SUR MER (Var) le 17 juin 1988.

Monsieur Rolland BIANCONE, agissant lui-même au nom et en qualité de Gérant de Société en Commandite simple dite "O.C.E. et CIE" au capital de 800 000 Francs ayant son siège social à PUGET SUR ARGENS (Var) ZI Camp Dessert 16 Boulevard du Commerce,

Constituée pour une durée expirant 50 années à compter du 6 novembre 1984 suivant acte sous seings privés en date du 18 août 1984 enregistré à FREJUS le 6 septembre 1984 Folio 95 Case 1 Bordereau N° 331,

Immatriculée au registre du commerce de FREJUS sous le numéro B 330 943 481 (84 B 154).

Monsieur Rolland BIANCONE nommé à la fonction de gérant de ladite société suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 3 juin 1986 dont une copie et demeurée annexée à un acte reçu aux présentes minutes le 17 juin 1988.

Monsieur Rolland BIANCONE ayant tous pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes en vertu de l'article 14 des statuts sus-visés.

LEQUEL es-qualités préalablement à l'acte modificatif objet des présentes, expose ce qui suit :

- E X P O S E -

1°) Aux termes d'un acte reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à SAINT TROPEZ (Var) le 29 juillet 1977 dont une expédition a été publiée au premier bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN (Var) le 22 août 1977 Volume 2535 N° 1, il a été établi le règlement de copropriété-état descriptif de division d'un ensemble immobilier dénommé LA PALMERAIE édifié sur un terrain sis à CAVALAIRE SUR MER (Var) et figurant au cadastre rénové de ladite commune sous la Section AM et sous les numéros :

- 373 Lieudit Le Village pour.....	35 a 83 ca
- 374 Avenue Pierre Rameil pour.....	22 ca
- 110 Avenue Frédéric Mistral pour.....	9 a 46 ca
- 111 Avenue Frédéric Mistral pour.....	5 a 84 ca

Soit une contenance totale de..... 51 a 35 ca

2°) Aux termes d'un acte reçu par Maître MALAFOSSE Notaire sus-nommé le 23 septembre 1977 dont une expédition a été publiée au premier bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN (Var) le 28 septembre 1977 Volume 2571 N° 1, il a été procédé à un additif au règlement de copropriété suivi d'un premier rectificatif suivant acte reçu par ledit Notaire le 24 janvier 1980 publié audit bureau des hypothèques le 12 Mars 1980 Volume 3851 N° 7 et d'un second rectificatif suivant acte reçu par ledit Notaire le 24 janvier 1980 publié audit bureau des hypothèques le 19 mai 1980 Volume 3960 N° 25.

3°) Aux termes d'un acte reçu par Maître EYMARD Notaire Associé soussigné le 21 décembre 1988 dont une expédition est en cours de publication au premier bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN (Var) il a été procédé à un modificatif à l'état descriptif de division.

CECI EXPOSE,

Monsieur BIANCONE es-qualités déclare que c'est à tort et par erreur purement matérielle que les lots ci-après ont été désignés comme suit :

LOT NUMERO SIX CENTS (600) - BATIMENT C

Une cave située au sous-sol de l'ensemble immobilier portant l'indication 49 du plan,

Et les 25/100 000° des parties communes générales

Et les 7/10 000° des parties communes spéciales au bâtiment

LOT NUMERO SIX CENT VINGT (620) - BATIMENT C

Une cave située au sous-sol de l'ensemble immobilier portant l'indication 69 du plan,

Et les 31/100 000° des parties communes générales

Et les 9/10 000° des parties communes spéciales au bâtiment

Alors qu'en réalité ils auraient dû être désignés ainsi :

LOT NUMERO SIX CENT (600) - BATIMENT C

Une réserve située au sous-sol de l'ensemble immobilier portant l'indication 49 du plan,

Et les 25/100 000° des parties communes générales

Et les 7/10 000° des parties communes spéciales au bâtiment

LOT NUMERO SIX CENT VINGT (620) - BATIMENT C

Une réserve située au sous-sol de l'ensemble immobilier portant l'indication 69 du plan,

Et les 31/100 000° des parties communes générales

Et les 9/10 000° des parties communes spéciales au bâtiment

EB



Le tableau récapitulatif concernant ces lots demeurera ci-annexé après mention.

Monsieur BIANCONE es-qualités déclare également que tous les lots désignés "RESERVE" au modificatif de l'état descriptif de division du 21 décembre 1988 sus-visé sont des annexes aux locaux commerciaux.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

PUBLICITE FONCIERE

Une expédition des présentes sera publiée au premier bureau des hypothèques de DRAGUIGNAN (Var) par les soins du Notaire Associé soussigné.

FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes seront supportés par la Société OCE ET CIE ainsi que Monsieur BIANCONE es-qualités s'y oblige expressément.

DONT ACTE

Contenant :
Pages : TROIS (3)
Renvoi : 0
Ligne nulle : 0
Chiffre nul : 0
Mot nul : 0
Blanc Bâtonné : 0

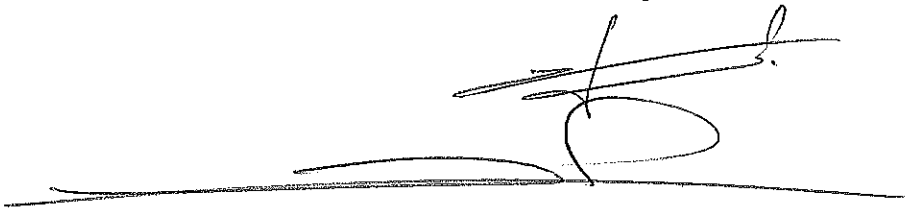
Fait et passé à CAVALAIRE SUR MER

Au siège de l'Office Notarial dénommé en tête des présentes

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT NEUF

Le VINGT TROIS FEVRIER

Et lecture faite, le comparant a signé avec le Notaire Associé.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is positioned above a solid horizontal line that spans most of the width of the page.

Annexé à l'acte
 d'un acte reçu
 par le Notaire à Souda
 Cavalaire soussigné
 le *Vingt Trois*
 mil neuf cent *quatre*
Vingt

TABLEAU RECAPITULATIF

N° DES LOTS	BATIMENTS	ETAGE	NATURE DU LOT	CHARGES COMMUNES GENERALES	CHARGES SPECIALES BATIMENTS
600	C	Sous-sol	Réserve 49	25/100 000°	7/10 000°
620	C	Sous-sol	Réserve 69	31/100 000°	9/10 000°